

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

• FRANCE/BOUCHES-DU-RHÔNE : UN HOMME DE 27 ANS TUÉ PAR BALLES À MARTIGUES

Un homme de 27 ans a été tué par balles, le 12 août dernier, alors qu'il rentrait chez lui dans un quartier de Martigues (Bouches-du-Rhône). La victime venait de descendre de sa voiture pour rentrer chez elle lorsqu'un homme a surgi et lui a tiré plusieurs balles dans la tête. L'homme qui était connu pour des affaires de drogue est décédé sur place. L'auteur a pris la fuite. Les faits se sont déroulés à Martigues, ville située à une quarantaine de kilomètres de Marseille, sur la place centrale du quartier du Grès, un ensemble immobilier habituellement calme.

• RUSSIE/KAMTCHATKA : UN HÉLICOPTÈRE AVEC DES TOURISTES S'ÉCRASE DANS UN LAC EN RUSSIE ORIENTALE

Ils étaient partis explorer les confins du nord-est de la Russie, mais l'expédition a viré au drame. Un hélicoptère MI-8 a chuté dans le lac de Kouril sur la péninsule du Kamtchatka, connue pour ses paysages volcaniques. 16 personnes dont 13 touristes étaient du voyage. Seulement huit ont survécu, selon un haut responsable du gouvernement de la région de Kamtchatka, Alexandre Zabolitchenko.

• FRANCE/PAU : TROIS HOMMES SOUPÇONNÉS D'UN VIOL COLLECTIF EN GARDE À VUE

Une jeune femme a été retrouvée, hagarde et à demi-nue, par un passant qui a appelé les secours. Conduite aux urgences, elle a expliqué avoir été violée et une enquête a aussitôt été lancée par les policiers de la sûreté départementale. Selon les premiers éléments de leurs investigations, les images de vidéosurveillance du centre-ville ont montré que la jeune femme était sortie seule d'un bar de nuit avant d'être accostée par un groupe de six hommes. Ils l'ont ensuite emmenée dans un appartement, et c'est là qu'ils l'auraient agressée. Cinq hommes ont été interpellés dans cet appartement et placés en garde à vue. Deux personnes ont été relâchées et le vice-procureur a prolongé la garde à vue des trois autres.

IMM
Libreville/Gabon

Owendo : collision entre deux véhicules au carrefour Sni

DEUX véhicules, tous de marque Toyota immatriculés CR 433 AA et au volant duquel se trouvait un confrère de Label TV roulant dans le sens Pont Nomba-Port d'Owendo et l'autre immatriculé FB 656 AA dont les occupants n'ont pas été identifiés, sont entrés en collision au Carrefour-Sni, dans la commune d'Owendo. Le choc a été si violent que le premier véhicule cité, qui roulait à vive allure en direction du port d'Owendo, a projeté contre la barrière de la boulangerie "Forêt noire"

le second véhicule qui, lui, sortait de la Cité Sni. Selon les témoignages concordants de certains badauds ayant vécu la scène, aucun des deux conducteurs n'a eu le réflexe de marquer un arrêt ou de ralentir avant de s'engager sur l'intersection des voies. Il y a eu, cependant, plus de peur que de mal, aucune perte en vies humaines n'ayant été enregistrée. Mais les deux personnes blessées dans cet accident de la circulation ont été immédiatement conduites dans un centre hospitalier pour y subir des examens médicaux. Les dégâts matériels étaient si importants que les carrosseries des deux véhicules ont été bien abîmées.

Quant aux circonstances de l'accident, il y a bien sûr, la vitesse excessive, l'inobservation du Code de la route, l'imprudence et l'absence de vigilance des automobilistes au volant de leurs voitures.



L'état d'un des véhicules impliqué dans l'accident.



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union des Forestiers et Industriels du bois du Gabon (UFIGA), tient à marquer ses vives inquiétudes concernant la publication de l'Arrêté N°041/MEFMEPCPAT/CAB-M signé le 23 juillet 2021 par le Ministre des Eaux & Forêts, arrêté relatif à la mise en place d'un Système de Contrôle de la Légalité et de la Traçabilité des Bois.

Les contrôles supplémentaires de ce nouveau système s'ajoutent aux contrôles périodiques déjà effectués par l'Administration pour s'assurer de l'origine et de la légalité du bois exploité. En cas de doute sur l'efficacité des contrôles déjà effectués, le recours à l'Inspection Générale des Services n'aurait-il pas suffi à corriger les manquements dans l'exécution de ces contrôles?

Au niveau certification de la légalité et de la traçabilité, il serait opportun de respecter la règle de l'indépendance comme exigé dans toute certification. Dans ce sens, l'Organisme Certificateur ne peut être qu'externe et non représenté par une structure dépendant du Ministère des Eaux & Forêts.

Aujourd'hui, les 14 membres de l'UFIGA, qui emploient 6300 personnes en direct et génèrent 10000 emplois indirects sont tous certifiés ou en voie de le devenir au 31 décembre 2022.

Nous avons toujours soutenu et souvent précédé les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la gouvernance forestière. Pour améliorer la compétitivité de la filière forêt-bois gabonaise au niveau mondial, aujourd'hui nous avons besoin de réduire la complexité administrative et les coûts supplémentaires qu'elle induit; bien entendu dans le respect absolu des lois gabonaises et des meilleures pratiques mondiales en terme d'environnement.

Les membres de l'UFIGA

Union des Forestiers et des Industriels du Bois du Gabon